

## REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA

Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

-----

INSTITUT NATIONAL DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS UNITE DE GESTION DE LA PASSATION DES MARCHES

## **Avis de Consultation Ouverte**

## N° 12-2025/MDAT/INDDL/PRMP/UGPM

1. Le INSTITUT NATIONAL DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " Travaux d'entretien de bâtiments administratifs de l'INDDL repartis en 2 lots: Lot 1: Remise à l'état de l'ancien Bâtiment de l'INDDL à Ambanidia; Lot 2: Travaux d'habillage du nouveau bâtiment de l'INDDL à By Pass (à commande ".

Le candidat peut soumissionner pour un (01) ou plusieurs lots. Chaque lot est indivisible et toute offre partielle est irrecevable. , mais ne peut prétendre qu'à **un (1)** Lot(s) au maximum.

- 2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation à commande.
- 3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

Adresse: Bâtiment INDDL, Domaine Alasora

Rue : **BY PASS** 

Etage / Numero de Bureau : Bâtiment INDDL, Domaine Alasora, 1er étage, porte 102

- 4. Pour le candidat désirant soumissionner , le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré Monsieur la Personne Responsable des March Publics de LOt: VC 15 Faliarivo Ambanidia Tana 101, 2e age, porte 206 et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:
  - Lot 1: quarante mille Ariary (Ar40 000.00)
  - Lot 2: quarante mille Ariary (Ar40 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés). Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire.
- 5. Les plis devront parvenir au plus tard le **24/11/2025** à **09 H 30 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.
- 6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.
- 7. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:
  - Lot 1: huit cent mille Ariary (Ar800 000.00)
  - Lot 2: cing cent mille Ariary (Ar500 000.00)
- , ou son équivalent en monnaie librement convertible. Elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes :
  - Soit par Caution Personnelle et Solidaire d'un organisme agréé par le Ministère des Finances
  - Soit par Garantie Bancaire
  - Soit par Chèque de Banque libellé au nom du Monsieur le Receveur Général d'Antananarivo.
- 8. Une visite de lieu est facultative

ACPX 2500029-213CPX002 11/11/2025



•								_		-
2		Δ	1	1	1'	11	l /'	')(	1.	ハ

La Personne Responsable des Marchés Publics

ACPX\_2500029-213CPX002 11/11/2025